

Mais il paraît que les couplets les mieux réussis étaient ceux d'une espèce de complainte à la Malbroug, dont le prince d'Orange et ses mésaventures avaient fourni les rimes satiriques.

Ces chants populaires donnèrent lieu à un incident qui vaut la peine d'être rapporté, parce qu'il attira l'attention et même l'intervention personnelle de Charles VII.

Quelques jeunes gens, — des soldats de Grôlece peut-être, revenus avec lui de la campagne du Dauphiné, — firent retentir un soir si bruyamment les rues du quartier Saint-Jean des refrains à la mode, que la police archiépiscopale s'en offusqua. Croyant de son devoir de faire respecter le sommeil de Messieurs de Lyon, un agent trop zélé dressa contre la bande joyeuse ce que nous appellerions un procès-verbal de contravention pour tapage nocturne. Informé de cette aventure, le monarque, malgré tous ses soucis, trouva le temps d'écrire aux officiers de l'archevêque qu'il leur faisait « défense expresse de mettre par amende les habitants de Lyon à cause de la chanson du prince d'Orange. » Charles se réjouissait trop de la victoire d'Anthon pour ne pas prendre sous sa protection des gens qui n'étaient coupables que de faire comme lui (22).

Ce qui témoigne, mieux encore que ce petit fait, de la satisfaction qu'il éprouva du succès de ses armes en Dauphiné, ce sont les faveurs extraordinaires dont furent comblés ceux auxquels il en était redevable (23). Aux

---

(22) Péricaud. *Documents*, 17 juillet 1431.

(23) Le roi fit don à Rodrigue de Villandrando, du château de Pusignan, qui avait été confisqué sur la dame de la Balme, reconnue coupable de félonie. Poncet. *Essai hist. sur la baronnie d'Anthon*, p. 56. Le sire de Gaucourt fut élevé à la dignité de premier chambellan